

Communiqué de presse



Contact presse

Département de l'information et de
la communication
01 40 15 74 71
service-presse@culture.gouv.fr

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>

Hommage d'Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, à Dominique Bagouet à l'occasion du vingtième anniversaire de sa disparition.

Le chorégraphe Dominique Bagouet nous a quitté, il y a vingt ans, le 9 décembre 1992.

Son travail et son œuvre ont marqué la danse contemporaine française à jamais. Ils ont permis l'éclosion de nouvelles générations d'artistes : danseurs, chorégraphes, notateurs du mouvement, chercheurs en danse.

Dominique Bagouet a su ré-inviter de manière novatrice le danseur au cœur de l'œuvre chorégraphique, en requestionnant le rapport de l'interprète avec l'écriture chorégraphique. Il n'a jamais hésité à remettre en question les fondements de son apprentissage de la danse, de son écriture chorégraphique, comme de son statut d'artiste.

A Montpellier, où Dominique Bagouet a développé son travail de collaborations artistiques, il a créé l'un des premiers Centres chorégraphiques nationaux et le très renommé Festival International Montpellier Danse, mais bien au-delà, son œuvre et sa philosophie continuent d'irradier le monde entier, notamment à travers le travail patient de reconstitution de pièces chorégraphiques et de pédagogie de ses anciens collaborateurs réunis au sein des Carnets Bagouet.

Un espace dédié « Collection Bagouet » s'ouvre en ligne le 7 décembre sur www.numeridanse.tv, grâce à la volonté commune des Carnets Bagouet, de Montpellier Danse, de la Maison de la danse de Lyon et du Centre national de la Danse. Un focus spécial est consacré à Dominique Bagouet tout au long du mois de décembre sur ce site et Montpellier Danse lui consacre une semaine.

Je souhaite aujourd'hui rendre hommage à Dominique Bagouet pour son apport à l'art chorégraphique français, mais également pour sa capacité à modifier notre approche de la danse et notre vision du corps.

Je confirme à ses proches, comme aux nombreux professionnels de la danse qui ont collaboré avec Dominique Bagouet, l'attention que le Ministère porte à la conservation et à la diffusion de son héritage chorégraphique, au bénéfice des générations futures.

Paris, le 7 décembre 2012